



Bulletin des Adjudications

Publication du Service Fédéral e-Procurement

SPF Stratégie et Appui - Boulevard Simon Bolivar 30, bte 1 B-1000 Bruxelles



+32 27408000



e.proc@publicprocurement.be

www.publicprocurement.be

Avis de marché

Directive 2014/24/UE

Section I: Pouvoir adjudicateur

I.1) Nom et adresses ¹ (identifier tous les pouvoirs adjudicateurs responsables de la procédure)

Nom officiel: SOWAER Affaires générales - Secteurs classiques			Numéro national d'identification: ² 0475.247.837_533432
Adresse postale: Namur Office Park, Avenue des Dessus-de-Lives, 8			
Ville: NAMUR	Code NUTS: BE352	Code postal: 5101	Pays: Belgique
Point(s) de contact:			Téléphone: +32 81328985
Courriel: fmn@sowaer.be			Fax:
Adresse(s) internet			
Adresse principale: (URL) www.sowaer.be			
Adresse du profil d'acheteur: (URL) https://enot.publicprocurement.be/enot-war/preViewNotice.do?noticeId=404156			

I.2) Procédure conjointe

- ☐ Le marché fait l'objet d'une procédure conjointe,
En cas de procédure conjointe impliquant différents pays, législation nationale applicable relative aux marchés:
- ☐ Le marché est attribué par une centrale d'achat.

I.3) Communication

☒ Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse: (URL) **https://enot.publicprocurement.be/enot-war/preViewNotice.do?noticeId=404156**

☐ L'accès aux documents du marché est restreint. De plus amples informations peuvent être obtenues à l'adresse suivante: (URL)

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues

☒ le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

☐ autre adresse: (indiquer l'autre adresse)

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées

☒ par voie électronique via: (URL) **https://eten.publicprocurement.be/etendering/viewWorkspacesBasedOnExtUrl.do?wsName=SOWAER+Affaires+g%C3%A9n%C3%A9rales+-+Secteurs+classiques-CSCh+N%C2%B0+SOWAER%2FTR%2FLG%2F560%2F2020+-F02**

☐ au(x) point(s) de contact susmentionné(s)

☐ à l'adresse suivante: (indiquer l'autre adresse)

☐ La communication électronique requiert l'utilisation d'outils et de dispositifs qui ne sont pas généralement disponibles. Un accès direct non restreint et complet à ces outils et dispositifs est possible gratuitement à l'adresse: (URL)

I.4) Type de pouvoir adjudicateur

- ☐ Ministère ou toute autre autorité nationale ou fédérale, y compris leurs subdivisions régionales ou locales
- ☐ Agence/office national(e) ou fédéral(e)
- ☐ Autorité régionale ou locale
- ☐ Agence/office régional(e) ou local(e)
- ☐ Organisme de droit public
- ☐ Institution/agence européenne ou organisation internationale
- ☒ Autre type: **Opérateur Economique**

I.5) Activité principale

- ☐ Services généraux des administrations publiques
- ☐ Défense
- ☐ Ordre et sécurité publics
- ☐ Environnement
- ☐ Affaires économiques et financières
- ☐ Santé
- ☐ Logement et équipements collectifs
- ☐ Protection sociale
- ☐ Loisirs, culture et religion
- ☐ Éducation
- ☒ Autre: **Opérateur Economique**

MISE EN ŒUVRE DE LA ZONE D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE FLEXPOR CITY 2

Section II: Objet

II.1) Étendue du marché

II.1.1) Intitulé: MISE EN ŒUVRE DE LA ZONE D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE FLEXPOR CITY 2	Numéro de référence: ² SOWAER Affaires générales - Secteurs classiques-CSCh N° SOWAER/TR/LG/560/2020 -F02_0
II.1.2) Code CPV principal: 45200000 Descripteur supplémentaire: ^{1,2}	
II.1.3) Type de marché ☒ Travaux ☐ Fournitures ☐ Services	
II.1.4) Description succincte: L'entreprise régie par le présent cahier spécial des charges à pour but l'exécution de la mise en œuvre des travaux relatifs à la création de la zone d'activités économiques Flexport City 2 Situées au nord de l'aéroport de Liège, la zone est plus particulièrement située : Au Nord de la rue de Velroux, entre le giratoire St Exupéry et la rue du Village Au Nord de la rue de Velroux, passer la rue de Velroux, et au Sud de la nouvelle voirie de contournement Nord de l'Aéroport actuellement mise en œuvre. L'entièreté du chantier est située hors de l'enceinte de sûreté aéroportuaire (landside). Ce chantier vise à créer des plateformes pour de futures investisseurs.	
II.1.5) Valeur totale estimée ² Valeur hors TVA: [] Monnaie: (dans le cas d'accords-cadres ou de systèmes d'acquisition dynamiques – estimation de la valeur totale maximale pour la durée totale de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique)	
II.1.6) Information sur les lots Ce marché est divisé en lots ☐ oui ☒ non Il est possible de soumettre des offres pour ☐ tous les lots ☐ nombre maximal de lots: ☐ un seul lot ☐ Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire: ☐ Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'attribuer des marchés combinant les lots ou groupes de lots suivants:	

MISE EN ŒUVRE DE LA ZONE D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE FLEXPOR CITY 2

II.2) Description ¹ (1)

II.2.1) Intitulé: ²	Lot n°: ²
II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s): ²	
II.2.3) Lieu d'exécution Code NUTS: ¹ [BE332] Lieu principal d'exécution: 4460 Grâce-Hollogne	
II.2.4) Description des prestations: (nature et quantité des travaux, fournitures ou services, ou indication des besoins et exigences) L'entreprise régie par le présent cahier spécial des charges a pour but l'exécution de la mise en œuvre des travaux relatifs à la création de la zone d'activités économiques Flexport City 2 Situées au nord de l'aéroport de Liège, la zone est plus particulièrement située : Au Nord de la rue de Velroux, entre le giratoire St Exupéry et la rue du Village Au Nord de la rue de Velroux, passer la rue de Velroux, et au Sud de la nouvelle voirie de contournement Nord de l'Aéroport actuellement mise en œuvre. L'entièreté du chantier est située hors de l'enceinte de sûreté aéroportuaire (landside). Ce chantier vise à créer des plateformes pour de futures investisseurs. Des démolitions visent à débarrasser de toute construction les parcelles concernées (voirie, bâtiment militaire). Sur l'ensemble des parcelles concernées par le marché, les travaux portent sur : Pour la tranche ferme : • Le fauchage, le débroussaillage et l'abatage en vue de la mise à blanc complète ; • En respect de la législation en vigueur, le désamiantage préalable des installations et l'évacuation des produits ; • Le déblai, le remblai et le traitement éventuel des terres ; • La démolition et l'évacuation des matériaux issus de cette démolition, du bâtiment en béton armé et/ou maçonnerie, y compris les installations intérieures et le mobilier éventuel ; • La démolition et l'évacuation des matériaux issus de cette démolition, des voiries, clôtures, installations d'alimentation enterrées (conduites, câbles électriques, eau...) ; • Tout élément artificiel doit être démoli et évacué. • La construction d'un réseau d'égouttage le long de la nouvelle voirie du contournement Nord • Mise à disposition d'une tranchée commune pour la pose des concessionnaires le long des voiries (également hors de l'emprise du chantier pour permettre de répondre aux impératifs techniques des concessionnaires), et pose des installations relatives à la CILE et RESA. Tranche conditionnelle relative à la CILE : • Equipement en distribution d'eau reprenant l'équipement du contournement nord, du giratoire Saint-Exupéry au giratoire Carlens, • Déplacements des installations existantes. Tranche conditionnelle relative à la RESA : Travaux de pose et assemblage de conduites de gaz Pose de câbles souterrains BT, MT, de télédistribution, réalisation de jonctions, de terminales et de câblages BT, MT, travaux à exécuter sur le réseau d'éclairage public, repérage des installations ainsi que réalisation de plans de repérage. Dans ce cadre, le Pouvoir Adjudicateur entend lutter contre le dumping social et la fraude sociale et souhaite renforcer la cohésion sociale et le développement durable en réalisant un effort de formation, d'insertion ou d'intégration socioprofessionnelle. L'objet du marché est divisé en plusieurs tranches ferme et conditionnelles. L'ensemble des tranches constitue un marché unique et non des marchés distincts, contrairement à l'article 17 de l'AR du 14/01/2013. Le soumissionnaire est tenu de remettre un prix pour chacune des tranches. Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant remis l'offre régulière avec le prix total le plus bas portant sur toutes les tranches. La zone des travaux forme un ensemble cohérent. Pour des raisons d'organisation des travaux et de cohérence en matière de réseaux à déplacer et installer, le pouvoir adjudicateur estime opportun que l'ensemble des travaux visés par le présent marché soit effectué par le même adjudicataire. Cependant, il a malgré tout été décidé de séparer le marché en tranches (1 tranche ferme et 2 tranches conditionnelles). Les tranches conditionnelles non commandées par le pouvoir adjudicateur dans les 4 (quatre) ans après l'attribution du marché, devront nécessairement faire l'objet d'un nouveau marché. L'adjudicataire ne pourra prétendre à aucune indemnité résultant de la non-commande d'une tranche conditionnelle dans le délai de 4 (quatre) ans après l'attribution du marché.	
II.2.5) Critères d'attribution: ☒ Critères énoncés ci-dessous ☐ Critère de qualité ^{1, 2, 20} ☐ Coût ^{1, 20} ☒ Prix ²¹ - Pondération: ☐ Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché	
II.2.6) Valeur estimée Valeur hors TVA: [] Monnaie: (dans le cas d'accords-cadres ou de systèmes d'acquisition dynamiques – estimation de la valeur totale maximale pour la durée totale du présent lot)	
II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique Durée en mois: ou Durée en jours: 210 ou Début: (jj/mm/aaaa) / Fin: (jj/mm/aaaa) Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction ☐ oui ☒ non Description des modalités ou du calendrier des reconductions:	

MISE EN ŒUVRE DE LA ZONE D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE FLEXPOR CITY 2**II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer** *(sauf dans les procédures ouvertes)*

Nombre de candidats envisagé:

ou Nombre minimal envisagé: / Nombre maximal: ²

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats:

II.2.10) VariantesDes variantes seront prises en considération ☐ oui ☒ non**II.2.11) Information sur les options**Options ☐ oui ☒ non

Description des options:

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques☐ Les offres doivent être présentées sous la forme de catalogues électroniques ou inclure un catalogue électronique**II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne**Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne ☐ oui ☒ non

Identification du projet:

II.2.14) Informations complémentaires:

Section III: Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.1) Conditions de participation

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions:

III.1.2) Capacité économique et financière

☒ Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

Liste et description succincte des critères de sélection:

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s): ²

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

☒ Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

Liste et description succincte des critères de sélection:

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s): ²

III.1.5) Informations sur les marchés réservés ²

☐ Le marché est réservé à des ateliers protégés et à des opérateurs économiques dont l'objet est l'intégration sociale et professionnelle de personnes handicapées ou défavorisées

☐ Le marché sera exécuté uniquement dans le cadre de programmes d'emplois protégés

III.2) Conditions liées au marché ²

III.2.1) Information relative à la profession *(seulement pour les marchés de services)*

☐ La prestation est réservée à une profession déterminée

Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables:

III.2.2) Conditions particulières d'exécution:

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché

☐ Obligation d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de l'exécution du marché

MISE EN ŒUVRE DE LA ZONE D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE FLEXPOR CITY 2

Section IV: Procédure

IV.1) Description

IV.1.1) Type de procédure

☒ Procédure ouverte☐ Procédure accélérée

Justification:

☐ Procédure restreinte☐ Procédure accélérée

Justification:

☐ Procédure concurrentielle avec négociation☐ Procédure accélérée

Justification:

☐ Dialogue compétitif☐ Partenariat d'innovation

IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

☐ Le marché implique la mise en place d'un accord-cadre☐ Accord-cadre avec un seul opérateur☐ Accord-cadre avec plusieurs opérateursNombre maximal envisagé de participants à l'accord-cadre: ²☐ Le marché implique la mise en place d'un système d'acquisition dynamique☐ Le système d'acquisition dynamique pourra être utilisé par d'autres acheteurs

Dans le cas d'accords-cadres, justification d'une durée dépassant quatre ans:

IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue

☐ Recours à une procédure se déroulant en phases successives afin de réduire progressivement le nombre des solutions à discuter ou des offres à négocierIV.1.5) Informations sur la négociation (*uniquement pour les procédures concurrentielles avec négociation*)☐ Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans mener de négociations

IV.1.6) Enchère électronique

☐ Une enchère électronique sera effectuée

Renseignements complémentaires sur l'enchère électronique:

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics ☐ oui ☒ non

IV.2) Renseignements d'ordre administratif

IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure ²

Numéro de l'avis au JO série S:

(Un des suivants: Avis de préinformation; Avis sur un profil d'acheteur)

IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation

Date: (jj/mm/aaaa) 30/04/2021 Heure locale: (hh:mm) 11:00

IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés ⁴

Date: (jj/mm/aaaa) (dans le cas d'un concours restreint)

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation: ¹

[FR]

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre

L'offre doit être valable jusqu'au: (jj/mm/aaaa)

ou Durée en mois: 6 (à compter de la date limite de réception des offres)

IV.2.7) Modalités d'ouverture des offres

Date: (jj/mm/aaaa) 30/04/2021 Heure locale: (hh:mm) 11:00 Lieu:

Informations sur les personnes autorisées et les modalités d'ouverture:

MISE EN ŒUVRE DE LA ZONE D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE FLEXPOR CITY 2

Section VI: Renseignements complémentaires

VI.1) Renouvellement

Il s'agit d'un marché renouvelable ☐ oui ☒ nonCalendrier prévisionnel de publication des prochains avis: ²

VI.2) Informations sur les échanges électroniques

- ☐ La commande en ligne sera utilisée
- ☐ La facturation en ligne sera acceptée
- ☐ Le paiement en ligne sera utilisé

VI.3) Informations complémentaires ²

VI.4) Procédures de recours

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours

Nom officiel: **Conseil d'Etat**Adresse postale: **rue de la Science 33**Ville: **bruxelles**Code postal: **1040**Pays: **Belgique**

Courriel:

Téléphone:

Adresse internet: (URL)

Fax:

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation ²

Nom officiel:

Adresse postale:

Ville:

Code postal:

Pays:

Courriel:

Téléphone:

Adresse internet: (URL)

Fax:

VI.4.3) Introduction de recours

Précisions concernant les délais d'introduction de recours:

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours ²

Nom officiel:

Adresse postale:

Ville:

Code postal:

Pays:

Courriel:

Téléphone:

Adresse internet: (URL)

Fax:

VI.5) Date d'envoi du présent avis: (jj/mm/aaaa) 12/03/2021

Il est de la responsabilité du pouvoir adjudicateur/de l'entité adjudicatrice de garantir le respect du droit de l'Union européenne et de la législation applicable.

¹ répéter autant de fois que nécessaire² le cas échéant⁴ si ces informations sont connues²⁰ les critères pourront être évalués par ordre d'importance plutôt que par pondération²¹ les critères pourront être évalués par ordre d'importance plutôt que par pondération; si le prix est le seul critère d'attribution, la pondération ne sera pas requise